

Quelques éléments à connaître pour une sortie nature en Chaîne des Puys – faille de Limagne

Inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en juillet 2018, le Haut lieu tectonique Chaîne des Puys – faille de Limagne possède tous les atouts pour faire l'objet d'un projet scolaire avec vos élèves. Pour préparer au mieux une sortie terrain, voici un récapitulatif des informations pouvant vous être utiles.

Comment concilier sortie terrain et respect de l'environnement ?

Le milieu de la Chaîne des Puys est très fragile. Pour le préserver et respecter ses propriétaires, il est important de rester sur les **chemins balisés**. Il convient aussi de limiter les perturbations pour la faune et la flore (dérangement, piétinements...).

Pour protéger ces dernières, veillez à ce que les plantes ne soient pas cueillies et que même les petits animaux soient respectés.

Il est également nécessaire de prévoir de quoi **rapporter ses déchets**.

Restez bien sur les sentiers balisés pour limiter l'érosion des sols !



À qui appartiennent les volcans ?

Les volcans de la Chaîne des Puys sont principalement des **propriétés privées**.

Ces propriétaires sont regroupés au sein de l'association « Dômes Union ». Ils ont accepté la circulation sur leurs terrains. C'est pourquoi il est important de les respecter !



Que faire face à un troupeau ?

Des troupeaux de brebis, de vaches et de chevaux passent la belle saison dans les espaces appelés estives souvent traversés par des chemins de randonnée. Il est important de bien refermer les barrières, de contourner les troupeaux et de rester le plus discret possible pour garantir leur tranquillité. De plus, les chiens doivent toujours être tenus en laisse.

Cohabiter avec les chasseurs

La chasse s'étend du second week-end de septembre au dernier week-end de février. Les jours de battues sont le jeudi, samedi et dimanche. Souvent, les chasseurs sont des **propriétaires** ou des ayants-droits des espaces où ils chassent. Cette activité est potentiellement dangereuse (battues aux chiens courants, tirs à balle) Il peut donc paraître nécessaire par sécurité de **décaler** ses randonnées en fonction des jours de battues.

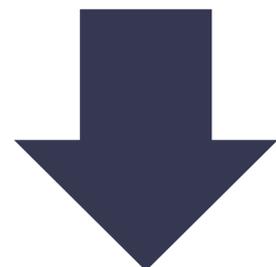


Pourquoi choisir un professionnel référencé pour encadrer les sorties scolaires en Chaîne des Puys ?

Les professionnels référencés sont **reconnus** par le département et le Parc Naturel Régional des Volcans. Ils participent à différentes **formations** sur les spécificités de la Chaîne des Puys et ses enjeux. Ils détiennent de telle manière de plus amples connaissances sur le sujet. Ils sont plus à même de transmettre ce savoir et de faire respecter cet espace naturel fragile.

De plus, les professionnels référencés sont les seuls à avoir le droit d'accompagner les groupes en secteur central de la Chaîne des Puys.

Mais qu'est ce que le secteur central ?



ZOOM SUR LE SECTEUR CENTRAL

Le secteur central de la Chaîne des Puys fait l'objet d'une réglementation particulière. Il regroupe entre autre le chemin des chèvres, le puy de Sarcoui, de Clersiou, des Goules, du Grand et petit Suchet, ainsi que le puy de Pariou. Retrouvez la carte détaillée à la page suivante.

Un espace soumis à une forte fréquentation

Ce secteur est de loin le **plus fréquenté** de la Chaîne des Puys. Cette forte fréquentation provoque **l'érosion** des sols ; en plus d'être néfaste pour l'environnement, cette érosion est dangereuse pour le public ! C'est pourquoi de nombreux aménagements ont été entrepris pour stopper cette érosion ou la freiner : mise en défens, escaliers, clôtures...il convient de respecter impérativement ceux-ci.

L'accès au secteur central par les groupes

Si l'accès au secteur central fut **interdit** aux groupes et réservé à un usage familial à compter de 2013, cette interdiction est désormais levée.

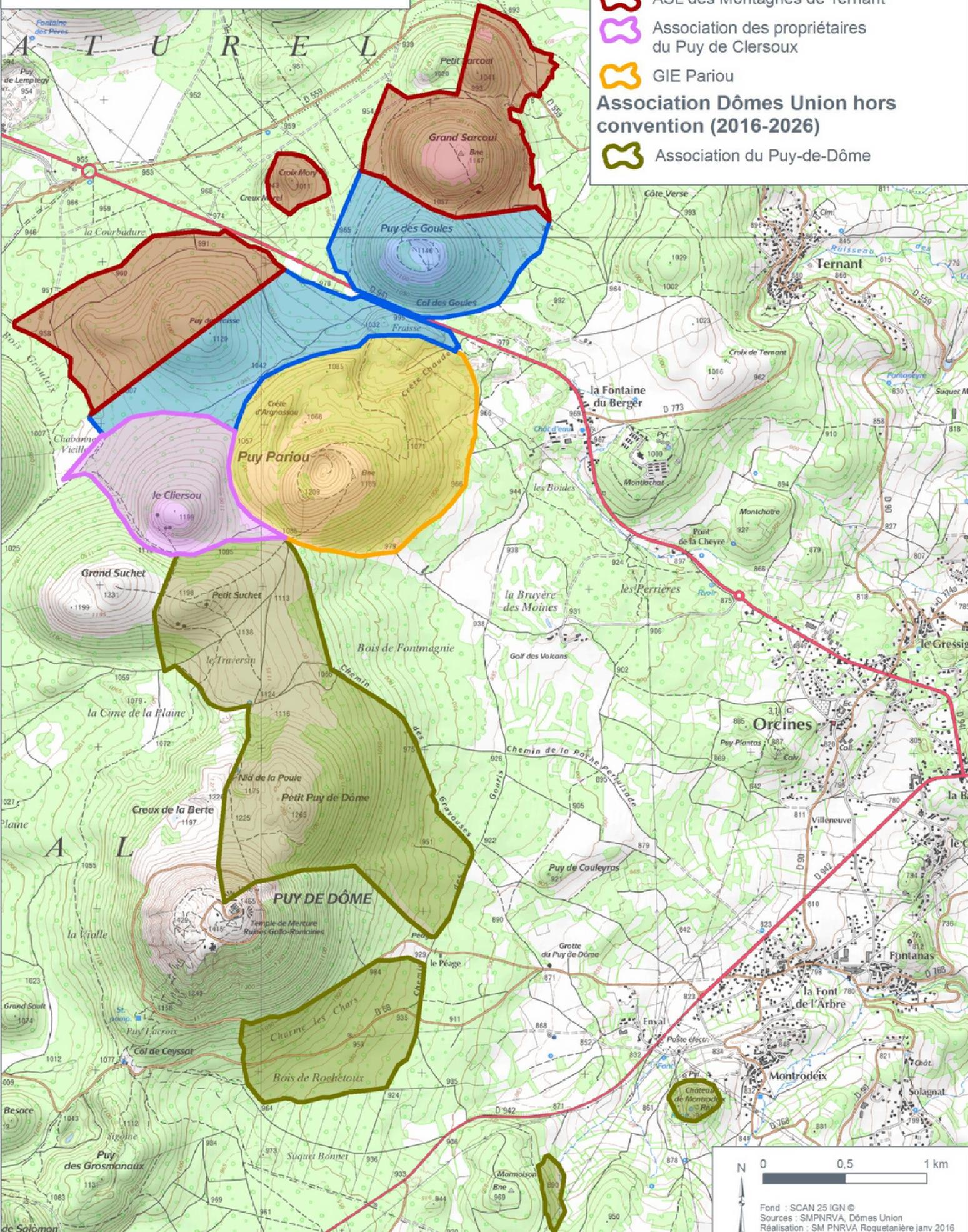
Cependant, pour y accéder, les groupes doivent obligatoirement être **accompagnés par un professionnel référencé par le Département et le Parc des Volcans**.



Propriétés Dômes Union "Chaîne des Puy"

Association Dômes Union en convention avec le Parc et le CD63 :

-  ASL Fraise Mongoulède
-  ASL des Montagnes de Ternant
-  Association des propriétaires du Puy de Cleroux
-  GIE Pariou
- Association Dômes Union hors convention (2016-2026)**
-  Association du Puy-de-Dôme



PRÉPARER SA SORTIE NATURE

Bien préparer sa sortie

Afin de vivre une expérience agréable, il ne faut pas oublier de s'équiper du matériel adapté : vêtements imperméables et chauds, chaussures de marche (le terrain peut être caillouteux ou glissant !). Des réserves d'eau et de nourriture énergétique sont également recommandées. Bien sûr, il est aussi important de préparer son circuit et de s'informer sur ses réglementations et aménagements (stationnements de bus).



Liens utiles

Retrouvez les différents professionnels référencés en suivant ce lien :

<https://volcan.puy-de-dome.fr/decouvrir/guides-accompagnateurs.html>

Présentation du site du puy de Dôme et de la Chaîne des Puys :

<https://volcan.puy-de-dome.fr/accueil.html>

Toutes les informations sur l'offre pédagogique dans le Puy-de-Dôme :

<https://volcan.puy-de-dome.fr/scolaires.html>

Présentation des actions pédagogiques du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. : <https://www.parcdesvolcans.fr/enseignants>

**En vous souhaitant une bonne sortie nature
en Chaîne des Puys !**